



United Nations Development Programme · South-South Cooperation



Empowered lives.
Resilient nations.

Données basées sur la demande : Comment les pays partenaires capturent-ils les informations sur la coopération au développement de la Chine

RÉSUMÉ EXECUTIF
Juin 2015

Tous droits réservés. Toute partie de cette publication ne peut être citée, reproduite ou traduite en indiquant la source. Aucune partie de cette publication ne peut être utilisée à des fins commerciales sans l'autorisation écrite préalable du PNUD-Chine.



Résumé et recommandations

Pour plus d'une décennie, donateurs et bénéficiaires de la coopération au développement ont cherché à accroître l'efficacité de la coopération au développement. Dans ce processus, les pays en développement jouent un rôle crucial en faisant la promotion et en exigeant en permanence de la part des donateurs une amélioration et un changement de comportement sur le plan opérationnel. Un aspect d'une importance particulière a émergé concernant l'importance pour les donateurs de fournir des informations précises, détaillées, à temps et prospectives sur les flux liés à la coopération au développement. Des données de qualité sur les prévisions et les dépenses liées à la coopération au développement servent de base, pour les pays en développement, à leurs processus de planification et de mise en œuvre du développement, et leur fournit indéniablement une appropriation du chemin vers leur développement respectif, en conformité avec leurs lois et procédures nationales respectives. En tant que tel, la disponibilité de données de qualité sur la coopération au développement conduit à une plus forte appropriation des résultats de développement, car il permet aux Gouvernements d'avoir un aperçu complet de l'enveloppe de financement à leur disposition, et qui peuvent ainsi être répartie selon leurs objectifs de développement ; tout étant prévu, budgétisé et exécuté sous la supervision des Parlements nationaux. Afin de mieux gérer les flux croissants de la coopération au développement, un nombre croissant de pays partenaires ont renforcé leurs capacités de gestion de cette coopération au développement, qui a également donné lieu à un boom visible dans le nombre de pays qui ont développé, conçu et mis en place des systèmes de gestion de l'information sur l'aide (AIMS) qui capture les flux liés à la coopération au développement fournie par les donateurs.

Alors que la Chine devient l'un des principaux partenaires techniques et financiers et surtout en tant que fournisseur de Coopération Sud-Sud (CSS) à l'échelle mondiale, il y a une demande croissante des pays partenaires en informations sur les flux financiers en ce qui concerne la coopération chinoise. La Chine a pris des initiatives pour accroître le partage d'information sur sa coopération au développement, illustré par la publication de deux *Livres Blancs sur l'Aide Extérieure (2011 et 2014)*, ou par le biais des mesures pour améliorer la gestion de l'aide extérieure de la Chine mentionnées dans « *les Mesures pour l'Administration de l'Aide Extérieure (2014)* ».

Dans le cadre de l'initiative mondiale pour répondre à la demande exprimée par les pays en développement pour davantage de partage d'information sur les flux liés à la coopération au développement, le Partenariat Mondial pour l'Efficacité de la Coopération au Développement (Partenariat de Busan) a été conclu lors du quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide à Busan en 2011. Dans le Rapport 2014 de suivi de la mise en œuvre du Partenariat de Busan, onze pays partenaires ont présenté des informations sur les flux financiers chinois pour la première fois, une augmentation significative par rapport aux années précédentes. Il s'agit du Cambodge, de la République Démocratique du Congo (RDC), de Madagascar, du Mali, de la Moldavie, du Népal, des Philippines, de Samoa, du Sénégal, du Tadjikistan et du Togo.

Pour les onze pays ayant déclarés des informations sur la Chine dans le rapport 2014 de suivi du Partenariat de Busan, la valeur des flux financiers déclarés varie de 1,2 million \$ US pour les Philippines à 273 millions \$ pour

le Congo RDC, le total atteignant plus de 770 millions US\$ pour l'ensemble des onze pays. Plus important encore, ces pays ont fourni non seulement les données sur la coopération au développement de la Chine, mais aussi des informations utiles sur la prévisibilité des flux financiers, et le degré de l'alignement stratégique de ces flux sur les systèmes nationaux. En outre, le rapport fournit des informations sur la qualité des systèmes de gestion de des finances publiques de ces pays, et de l'étendue de leurs cadres de redevabilité mutuelle respectifs.

Une analyse des données fournies par les onze pays, complétée par trois études de cas suffisamment poussées sur le Cambodge, le Népal et le Congo RDC, et en plus des entretiens avec des parties prenantes dans les autres pays concernés, montrent que :

- Les ambassades de Chine sont devenues de plus en plus motivées à fournir les informations sur leur coopération au développement, en particulier lorsque la demande vient des Gouvernements des pays partenaires ;
- Les pays partenaires ont de plus en plus demandé à la Chine de fournir des informations exhaustives sur ses activités de coopération au développement et l'alignement des dernières aux principes décrits dans les politiques nationales concernant le partenariat et les procédures de gestion de l'information sur la coopération au développement par l'intermédiaire des systèmes de gestion de l'information sur l'aide (AIMS) ;
- Dans tous les cas, l'accès aux informations sur la coopération au développement chinoise a exigé des efforts supplémentaires de la part des Gouvernements des pays partenaires, et a induit, pour ces derniers, un coût de transaction supplémentaire. Tous les pays souhaiteraient voir le Gouvernement chinois mieux s'aligner aux procédures et systèmes nationaux de collecte et de déclaration des données sur la coopération au développement dans l'avenir ;
- Il existe trois principales sources de données sur la coopération au développement de la Chine : la source la plus précise provient des accords de prêts chinois ; la seconde source a été les ambassades chinoises elles-mêmes, et une autre voie à explorer davantage par les Gouvernements des pays partenaires et les contacts directs faits au du Ministère chinois du Commerce (MOFCOM) et le Ministère des Finances (MOF), par courrier électronique ou par téléphone.
- Pour les pays concernés par l'étude, les données sur les flux financiers de la coopération au développement chinoise ont été rapportées par les bases de données sur l'aide des pays partenaires (AIMS). Bien que le degré d'intégration de ces bases de données sur l'aide aux processus et systèmes de planification et de budgétisation nationales semblent être relativement faible pour la pratiquement tous les onze pays, l'accès à l'intégration des données sur la coopération au développement dans les processus nationaux de planification est un exercice continu qui dépend aussi d'une culture de confiance mutuelle sur la qualité et la fréquence de l'échange de données. Néanmoins, pour la plupart des pays, la compilation de données et l'assurance-qualité restent un défi et un véritable obstacle pour le renforcement de leurs processus de planification et de budgétisation ;

- Il existe d'énormes écarts sur les données pour les onze pays déclarés dans l'enquête, touchant la plupart des indicateurs analysés de façon transversale. Cela crée une image déséquilibrée de la performance de la Chine en tant que partenaire technique et financier, ainsi que de la portée même de l'appui de la Chine. Cela dit, un certain nombre de facteurs déterminent le degré de précision des données sur la coopération au développement de la Chine rapportées :

- i Le niveau de la demande du Gouvernement du pays partenaire lui-même pour obtenir des informations sur la coopération au développement chinoise ;
- ii Le volume de temps et le nombre de personnel du côté du Gouvernement partenaire dédié à collaborer avec leurs homologues au sein des ambassades chinoises ou directement avec les Ministères et autres parties prenantes en Chine ;
- iii L'intérêt et la motivation des Points focaux, au sein des ambassades chinoises ou à Pékin, à fournir les informations demandées ;
- iv Le niveau et la qualité de l'appui fourni par les conseillers techniques travaillant avec les structures chargées de la gestion de la coopération de développement au sein des Ministères des Finances et de la Planification dans ces pays, le plus souvent ces conseillers sont fournis par le PNUD pour appuyer la collaboration entre les Gouvernements des pays partenaires et les officiels chinois ;
- v La qualité des bases de données sur l'aide (AIMS) des pays partenaires, le niveau d'ouverture de ces bases de données au public, et combien les Gouvernements de ces pays partenaires font effectivement usage des informations sur la coopération au développement qui leur sont livrées ;
- vi La mesure dans laquelle les pays partenaires produisent des rapports publics de suivi sur la coopération au développement pour l'ensemble des partenaires au développement, car cette publicité crée des motivations pour les partenaires, y compris l'ambassade de Chine, à partager des informations avec les gouvernements partenaires dans les pays étudiés.

Recommandations et prochaines étapes:

- Il y a une grande marge de manœuvre pour les pays partenaires qui sont intéressés à le faire, pour obtenir des données sur la coopération chinoise, et d'impliquer plus efficacement les homologues chinois dans les processus de collecte et de validation des données, reliant les données rapportées avec leur processus de planification nationale. En d'autres termes, cela est une porte ouverte ;
- Le Bureau du Conseiller économique et Commercial (ECC) est l'interlocuteur clé, et une attention particulière au temps du personnel dédié à la collecte des données est important pour, dans l'avenir, permettre à la Chine (i) de rapporter directement les données sur sa coopération au développement dans le système national, (ii) de

vérifier les données sur une base régulière. Ceci, à son tour, exigera à ce que toutes les institutions chinoises concernées par la gestion de la coopération au développement assurent une liaison avec le MOFCOM et le CEC autour de la fourniture des informations de base sur la coopération au développement ;

- Basé sur les demandes des onze pays étudiés, il serait utile à l'avenir, pour les ambassades de Chine, de désigner un *point focal* pour la coordination de la coopération au développement, et à travers ce point focal, la Chine pourrait fournir les informations sur la coopération au développement conformément aux besoins du pays partenaire ;
- Compiler les données au niveau des pays à travers les Gouvernements des pays partenaires pourrait être un moyen efficace de recueillir suffisamment d'informations pour remplir un rapport annuel sur la coopération au développement de la Chine, sans la nécessité d'une capacité accrue ou d'un arrangement de gestion à Pékin, où les données et les résultats sont ventilés par pays pour plus de compréhension sur les tendances et les évolutions dans la coopération au développement de la Chine. Ces données pourraient également continuer à être introduits dans des processus tels que le Partenariat de Busan (GPEDC), renforçant ainsi l'image de la Chine en tant que fournisseur de coopération au développement ouverte ;
- Il y a une possibilité et une opportunité pour les bureaux du PNUD dans les pays partenaires - sur la base de mécanismes de soutien existants - d'accroître le soutien aux gouvernements partenaires et la Chine, afin d'assurer l'accès à l'information sur la coopération au développement chinoise. La Chine et le PNUD pourraient collaborer avec les pays partenaires, par exemple, procéder à un exercice pilote de collecte de données dans plusieurs pays au cours des prochaines années, pour parvenir à un rapport plus exhaustive.